

WHA16.33 Décisions de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'AIEA intéressant l'activité de l'OMS: Arrangements relatifs aux conférences

La Seizième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général¹ sur les décisions de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'Energie atomique intéressant l'activité de l'OMS;

Notant que le Comité administratif de Coordination a adopté des arrangements pour faciliter les échanges d'informations au sujet de l'établissement du calendrier des conférences par les diverses organisations;

Considérant que cette coordination inter-secrétariats, quelle qu'en soit l'utilité, ne peut être effective que si les intéressés tiennent pleinement compte des nécessités récurrentes bien définies que comportent les conférences prévues;

Considérant, en outre, que le bouleversement des calendriers de conférences périodiques provoque des dépenses inutiles pour les gouvernements;

Rappelant que l'Assemblée mondiale de la Santé s'est toujours tenue au Palais des Nations au mois de mai, lorsqu'elle a été convoquée à Genève,

1. SOULIGNE la nécessité de faciliter la réunion des assemblées annuelles d'organisations telles que l'Organisation mondiale de la Santé à leur date normale, de manière à éviter un bouleversement du cycle établi des opérations de l'Organisation;
2. EXPRIME l'espoir que la coordination et la coopération dans l'établissement des calendriers de réunions se poursuivront et s'amélioreront entre les institutions intéressées;
3. PRIE le Directeur général de transmettre cette résolution au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en lui demandant de vouloir bien la communiquer au Conseil économique et social; et
4. EXPRIME l'espoir que le Conseil économique et social voudra bien, dans l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par le paragraphe 2 de l'article 63 de la Charte des Nations Unies, tenir compte des besoins des institutions spécialisées lorsqu'il examinera les calendriers de conférences.